

MAIRIE
DE
BONNUT

DES DÉLIBÉRATIONS

Membres en exercice : 14	Pour	14
Membres présents : 14	Contre	0
Membres votants : 14	Abstention	0

SÉANCE DU 20 MAI 2010

Date de la convocation : 14 mai 2010

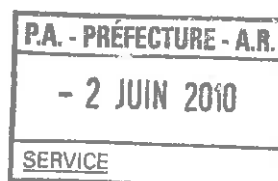
Date d'affichage : 14 mai 2010

L'an deux mille dix, le 20 mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. LACAZEDIEU Jean, Maire.

Présents : Jean LACAZEDIEU, Maire et président de séance, Jean-Pierre LAGIERE, Raymond POPULUS, Pierre LARROUTURE, Bernadette CESTARI, Laure LAPOS, Jean LABORDE, Jean-Paul GUÉRINEAU, Alain LAPEYRE, Daniel GOURDAIN, Mélinda RICAU, Olivier VANDENBON, Sophie DRUON, Jean-Michel POEYDARRIEU

Absents excusés :

Olivier VANDENBON a été nommé secrétaire de séance



Objet : approbation de la carte communale

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29
- Vu les articles L124-1 et suivants, et R 124-4 et suivants du code de l'urbanisme
- Vu la délibération décidant de l'élaboration d'une carte communale
- Vu le rapport du commissaire enquêteur rendu suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 22 février 2010 au 23 mars 2010

Considérant les observations émises au cours de l'enquête publique et dans le rapport du commissaire enquêteur

Après en avoir délibéré le conseil municipal

DÉCIDE d'approuver la carte communale avec les modifications mineures apportées pour tenir compte des observations issues de l'enquête publique.

Les autorisations d'urbanisme resteront délivrées par le Maire au nom de l'État

La présente délibération sera notifiée à M. Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques pour approbation.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et années ci-dessus.
Au registre ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Maire

J. LACAZEDIEU

Le premier Adjoint

